

Les Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examen

Cycle	2018-2019/1 ^{er} cycle
Titre	Jurys Paramédical Brevet (A2)
Matière	Physique

**Direction de l'organisation
des jurys**

Rue Adolphe Lavallée, 1
1000 Bruxelles

jurys@cfwb.be

Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

••• Identification de la matière

Physique

••• Titre visé, type d'enseignement et l'option

Attestation de réussite de l'épreuve préparatoire donnant accès aux études d'infirmier(ère) hospitalier(ère) et d'infirmier(ère) hospitalier(ère) - orientation santé mentale et psychiatrie (Paramédical brevet).

••• Programme

Programme du jury : http://enseignement.be/download.php?do_id=14230

II. Organisation de l'examen

●●● Type d'examen

Examen écrit

Nombre d'heures : 3H

●●● Matériel autorisé

Matériel requis : Calculatrice scientifique (non graphique), stylos, effaceur, Tipp-ex, crayons (3 couleurs différentes), latte, rapporteur, gomme.

Matériel autorisé : /

Matériel refusé : calculatrice programmable, GSM, smartphone, tablette, montre connectée

III. Evaluation et sanction des études

●●● Pondération

Note/20

●●● Dispense

Rappel des conditions de dispenses : Être présent à l'ensemble des examens. Pas de dispenses partielles si une matière comporte plusieurs examens

Si la moyenne générale est supérieure ou égale à 50%, il y a une dispense pour les matières $\geq 60\%$

Si la moyenne générale est inférieure à 50%, il n'y a pas de dispense